

## Pollution de l'eau de 2010

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2019

L'Assemblée nationale approuve la réouverture des négociations sur l'indemnisation

Les membres de l'Assemblée nationale des Seychelles ont approuvé la réouverture des négociations sur les paiements d'indemnisation avec l'entreprise de construction et le propriétaire du bâtiment pour les victimes de la pollution des eaux de La Misere en 2010. Environ 1 400 habitants de La Misere et de Petit Barbarons, dans l'ouest de Mahe, y compris des gens travaillant sur place, ont été touchés par la pollution de l'eau causée par la construction du palais du Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, président des Émirats arabes unis.

Associated Contracting and Consulting Limited, l'entreprise responsable du dommage, avait convenu en mars 2011 de verser un montant total de 99 millions SCR (7,2 millions USD) après que plus de 90 % des résidents aient accepté la somme de 250 000 SCR (18 000 USD) offerte à chaque foyer. La deuxième indemnisation annoncée par le président Danny Faure l'an dernier est un complément de ces premières indemnisations versées en 2013. L'annonce que les 15 millions de dollars servant ce second tour d'indemnisations seraient à la charge du gouvernement des Seychelles a déclenché une vague de protestation.

Seychelles News Agency (Victoria) - AllAfrica